Lycée Marcel Rudloff

Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A)
VOYAGE SCOLAIRE EN NORVÈGE
ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Etabli en application du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (notamment de l'article 27) ainsi que de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Dénomination de l'établissement public

Lycée polyvalent Marcel Rudloff
21, avenue François Mitterrand
67200 – Strasbourg

Type de produits

Transports
Services
PS03 - Sorties et voyages

Description

- **Destination :** Sørumsand High School (Norvège).
  (adresse : Skrivervegen 23, 1920 Sørumsand, Norvège).
- **Nombre de participants** : 23 lycéens et 2 adultes accompagnateurs.
- **Durée :** 6 jours.
- **Dates :** du lundi 2 mai (départ) au dimanche 7 mai (retour).
- **Caractéristique du séjour :** voyage pédagogique dont le déroulement doit correspondre au programme joint au présent dossier de consultation.
- **Type d'hébergement :** les élèves seront hébergés chez leurs correspondants.
- **Modes de transport principaux :** avion, autocar.
- **Souscription d'assurances :** prévoir une assurance annulation individuelle ainsi qu'une assurance annulation groupe (attentats, catastrophes naturelles et technologiques) avec possibilité de report du voyage.
- **Règlement :** le règlement global du séjour s'effectuera par mandat administratif. L'unité monétaire est l'euro. L'entreprise titulaire du marché pourra percevoir une avance forfaitaire correspondant à 30 % du prix total TTC à la signature du contrat, 40 % 10 semaines avant la date de départ et 30 % à la réception des billets ou certificats de réservations du mode d'hébergement (cf. BO n°32 du 18/09/1997).Le versement du solde ne pourra être effectué que lors de la remise des documents permettant la réalisation du séjour, après service fait.

Documents à produire

- **Devis en langue française sur lequel devra apparaître :**

  - **Le prix global du séjour (HT et TTC).**
  - **Le prix unitaire par participant.**
  - **Le coût des modes de transport et d'hébergement envisagés** (faire apparaitre séparément ces deux coûts).
  - **Les frais de repas éventuels.**
  - **Le prix des visites programmées.**
  - **Le prix de l'ensemble des assurances annulation**.
  - **Le caractère ferme et définitif des prix proposés pour la durée du marché comprenant tous les frais afférents** (aucun prix *« à partir de »* ne sera accepté).
  - **La date butoir** jusqu'à laquelle le prix des billets d'avion proposé peut-être garanti.
  - **Le programme détaillé des prestations** en fonction du programme pédagogique fixé et joint au présent dossier de consultation.
  - **En cas de sous-traitance, la présentation de l'entreprise et des prestataires retenus**.

N.B: l'identité des participants sera confirmée au prestataire retenu au plus tard 3 mois avant la date de départ.

Critères d'attribution

Choix de l'offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1) Prix : 50%
2) Qualité de la prestation (adéquation au programme du voyage) : 50 %

Document annexe

- Programme pédagogique du séjour

Pouvoir Adjudicateur

Monsieur Claude Hautenauve, Proviseur

Personne responsable du suivi du présent marché

Monsieur Stéphane Vonesch, Adjoint-Gestionnaire

Règlement de l'appel d'offres

Offres à adresser :

- Par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante, **intendant.0672806L@ac-strasbourg.fr**